

Football

Règlement Championnat Académique

1. Principes de qualification en Championnat de France Universitaire

Le Championnat Académique de Football décerne le titre académique.
Il ne permet pas de participer au Championnat de France Universitaire.

2. Règles d'engagement d'une équipe

Pour engager une équipe, l'Association Sportive (ou le Bureau des Sports) devra renvoyer le tableau des engagements à la Ligue Grand Est du Sport Universitaire (LGESU) pour le vendredi 3 octobre 2025.

La validation de l'inscription au Championnat Académique de chaque équipe est soumise à deux conditions :

- La présentation d'au moins un étudiant, licencié FFSU pour la saison 2025/2026 au jour de la formation, à la formation CUA1 organisée en début de saison par la LGESU. Cet étudiant ne doit pas avoir participé à cette formation les années précédentes.
- Le règlement des frais d'engagement de l'équipe (30 euros) à la LGESU

3. Organisation sportive

Jeunes Filles

Le Championnat Académique de Football s'articule en deux phases :

- La **première phase** s'organise en une poule de 5 équipes où toutes les équipes s'affrontent.
- La **deuxième phase** s'organise en phase à élimination directe (demi-finale)

En cas d'égalité sur la poule, les équipes seront départagées selon les critères suivants :

1. Résultat du match entre les équipes concernées par l'égalité
2. Différence entre les buts marqués et les buts encaissés sur l'ensemble des rencontres
3. Plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres (meilleure attaque)
4. Tirage au sort

Selon le nombre d'équipes engagées en début de saison, la Ligue Grand Est du Sport Universitaire se réserve la possibilité de modifier la présente formule sportive.

Jeunes Gens

Le Championnat Académique de Football s'organise en deux divisions :

- La Division 1 qui attribue le titre académique
- La Division 2 qui permet aux équipes les plus performantes d'accéder à la Division 1 la saison suivante

Selon le nombre d'équipes engagées en début de saison, la Ligue Grand Est du Sport Universitaire se réserve la possibilité de modifier la présente formule sportive.

Division 1

La **première phase** s'organise en 2 poules de 5 équipes.

Au terme de cette phase de classement :

- Les équipes classées aux places 1, 2 et 3 de chaque poule sont qualifiées pour la **phase finale** décernant le titre académique.
- Les équipes classées aux places 4 et 5 s'affronteront dans un **barrage D1 croisé**. Les vainqueurs se maintiennent en Division 1 pour la saison suivante et joueront ensuite pour la 7^{ème} place du Championnat. Les perdants sont reversés en **barrage D1-D2**.

Division 2

La **première phase** s'organise en poules de 3 à 5 équipes.

Durant cette première phase, les équipes seront classées selon le décompte suivant :

- Victoire : 3 points
- Nul : 1 point
- Défaite : 0 point.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées selon les critères suivants :

1. Résultat du match entre les équipes concernées par l'égalité
2. Différence entre les buts marqués et les buts encaissés sur l'ensemble des rencontres
3. Plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres (meilleure attaque)
4. Tirage au sort

La **deuxième phase** s'organise en phase à élimination directe où les meilleures équipes de la phase de plateaux affronteront les moins bien classées.

Les vainqueurs des demi-finales se qualifieront pour le barrage D1-D2.

Barrage D1-D2

En fin de saison, les deux équipes perdantes du barrage D1 et les deux équipes gagnantes des demi-finales de Division 2 s'affronteront.

Un tirage au sort sera effectué pour déterminer les rencontres.

Les équipes gagnantes valideront leur participation à la Division 1 pour la saison suivante.

1. Règlement sportif (dispositions particulières)

Principes généraux :

L'équipe se compose de joueurs du même BDS (ou AS).

L'équipe pourra intégrer un ou plusieurs joueurs « extérieurs » (si cet étudiant n'a pas d'équipe engagée par son BDS/AS), **sous réserve d'une demande anticipée et d'une validation par mail à la LGESU**. L'entente entre plusieurs BDS/AS est possible, **sous réserve d'une demande et d'une validation par mail à la LGESU**.

Si un BDS/AS engage plusieurs équipes dans le même sport, les collectifs devront être distincts et le responsable de chaque équipe devra envoyer la liste de son effectif à la LGESU avant le début de la compétition.

Un joueur ne peut en aucun cas jouer pour deux équipes différentes. Si cette faute est avérée, les équipes concernées s'exposent à des sanctions.

Composition de l'équipe :

Une équipe de Football à 11 est constituée de 11 joueurs et 5 remplaçants.

Une équipe de Football à 8 est constituée de 8 joueurs et 6 remplaçants.

Tous les participants à la rencontre (joueurs, entraîneurs, arbitres) doivent être licenciés, selon les règles de la LGESU.

La mixité est interdite.

Tenue de l'équipe :

L'ensemble de l'équipe doit avoir une tenue avec la même couleur dominante.

Pour la finale académique, la présence de numéros différents pour chaque participant de l'équipe est obligatoire.

Début de la rencontre :

La rencontre de Football à 11 débute lorsque les deux équipes présentent 11 joueurs sur le terrain.

Dans le cas où une équipe ne présenterait que 8 joueurs prêts à jouer sur le terrain, la rencontre devra commencer et le résultat final sera valide.

En dessous de 8 joueurs, l'équipe sera déclarée forfait.

La rencontre de Football à 8 débute lorsque les deux équipes présentent 8 joueuses sur le terrain.

Dans le cas où une équipe ne présenterait que 6 joueuses prêtes à jouer sur le terrain, la rencontre devra commencer et le résultat final sera valide.

En dessous de 6 joueurs, l'équipe sera déclarée forfait.

Temps de jeu :

Pour les rencontres de Football à 11 : 2 mi-temps de 40 minutes avec une pause de 10 entre les deux périodes.

Pour les rencontres de Football à 8 : 2 mi-temps de 30 minutes avec une pause de 10 entre les deux périodes.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire lors d'une rencontre à élimination directe, une séance de tirs au but sera mise directement en place : une 1ère série de 5 tirs puis, en cas de nouvelle égalité après les 5 tirs de chaque équipe, une 2ème série de 5 tirs sera engagée sur le principe de la mort subite.

Officiels :

Arbitrage

Pour les plateaux de classements, aucun arbitre ne sera désigné et l'arbitrage des rencontres sera géré par les étudiants CUA1 des équipes non-concernées par la rencontre en-cours.

Pour les rencontres uniques, la LGESU pourra désigner un arbitre. Les équipes seront informées si une désignation est effectuée.

En cas de non-désignation d'un arbitre par la LGESU, l'arbitrage des rencontres sera géré par les équipes elles-mêmes. Les étudiants qui ont suivi la formation CUA1 devront arbitrer sur le mode d'une mi-temps par équipe. Un tirage au sort se fera avant le début de la rencontre pour désigner l'équipe qui commence à arbitrer.

Table de marque

Pour tous les matchs, chaque équipe doivent être en mesure d'assurer la tenue de la table de marque (feuille de match + chronomètre) par l'intermédiaire d'une personne licenciée FFSU pour la saison 2025/2026.

Les responsables d'équipes pourront décider, avant le début du plateau, d'utiliser un autre mode d'arbitrage. Il devra être signalé sur la feuille de match dans la rubrique Réserve, AVANT le début de la rencontre.

Feuille de match :

Tout plateau et toute rencontre doit faire l'objet d'une feuille de match. Chaque équipe doit être en mesure de fournir une feuille de match.

Elles sont téléchargeables sur le site internet www.sport-u-grandest.com dans l'onglet Sports Co/Nancy-Metz/Football.

La feuille de match doit être remplie par les responsables AVANT chaque rencontre. Il est impératif d'y faire figurer les noms, prénoms et n° de licence FFSU de chaque joueur.

Les responsables doivent obligatoirement vérifier les licences FFSU et les cartes d'étudiant.

La feuille de match doit être signée (NOM+PRENOM+SIGNATURE) par tous les responsables ainsi que par les arbitres CUA1 présents sous peine de non-validation du résultat.

La signature entraîne la validation définitive du résultat.

L'équipe qui remporte le plateau ou la rencontre a la responsabilité de retourner la feuille de match à la LGESU dans un délai de 48 heures par mail à l'adresse suivante : fclier@sport-u.com

Si les feuilles de matchs ne sont pas retournées dans les délais impartis, les résultats pourront ne pas être pris en compte et les équipes seront considérées comme forfait, avec des conséquences sportives et/ou financières.

Disqualification :

Les rencontres doivent se dérouler dans le respect de l'arbitre et de ses décisions. Dans le cas où l'arbitre jugerait un comportement disciplinaire inapproprié (critiques récurrentes, insultes, agression...), il devra reporter ces incidents sur la feuille de match et remonter les informations à fclicier@sport-u.com sous 48 heures.

Tout comportement antisportif ou de violence (verbale ou physique) pourra être porté à la connaissance du Directeur de la Ligue Grand Est du Sport Universitaire pour d'éventuelles sanctions disciplinaires au-delà des sanctions sportives.

Pour tous les autres points réglementaires et en l'absence de dispositions spécifiques au règlement universitaire, les équipes pourront se référer au règlement de jeu officiel FIFA de Football.

2. Forfait / Absence

Tout forfait doit être informé par mail à fclicier@sport-u.com.

La Ligue Grand Est du Sport Universitaire analyse le forfait de la manière suivante :

CAS N°1 - L'équipe prévient la LGESU et son(ses) adversaire(s) au plus tard le matin du match à 12h avant le plateau ou la rencontre. L'équipe est forfait pour le tournoi, sans sanction financière.

CAS N°2 – L'équipe prévient la LGESU et son(ses) adversaire(s) de son indisponibilité le jour du match après 12h et avant le début du plateau ou de la rencontre : forfait pour le plateau/match + facturation des frais de déplacements (si une équipe se déplace et se retrouve sans adversaire) + facturation des frais d'arbitrage (si l'arbitre se déplace et se retrouve sans rencontre)

CAS N°3 - L'équipe ne prévient pas la LGESU et son(ses) adversaire(s) de son indisponibilité ou prévient après l'horaire de début du plateau ou de la rencontre : forfait pour le plateau/match + risque d'exclusion du championnat + facturation des frais de déplacements (si une équipe se déplace et se retrouve sans adversaire) + facturation des frais d'arbitrage (si l'arbitre se déplace et se retrouve sans rencontre)

Après le 2^{ème} forfait, l'équipe risque l'exclusion du Championnat Académique.

Chaque cas de forfait sera traité par la Ligue Grand Est du Sport Universitaire concernée qui pèsera les argumentations.

La décision retenue ainsi que les sanctions éventuelles seront communiquées par mail à l'AS/BDS par la Ligue Grand Est du Sport Universitaire.

3. Licences FF Sport U

Tout participant au Championnat Académique universitaire de Volley-Ball doit :

- prouver son **appartenance à une association sportive universitaire** en présentant sa licence FF Sport U dématérialisée (téléchargée sur smartphone ou tablette) ou imprimée sur papier libre.
- prouver son **identité universitaire** en présentant sa carte d'étudiant (avec photo). **(Certificat de scolarité toléré + pièce d'identité)**

Toute irrégularité pourra être portée à la connaissance du Directeur de la Ligue Grand Est du Sport Universitaire pour d'éventuelles sanctions disciplinaires au-delà des sanctions sportives.

4. Convivialité et esprit universitaire

« LE JEU, PAS L'ENJEU » : quel que soit votre engagement et votre attachement à votre équipe, respectez et faites respecter les arbitres et vos adversaires.

La consommation d'alcool et de boissons énergisantes sont interdites sur les installations sportives.

Nom du document : 2024-2025-Reglement-Académique-Foot.docx

Répertoire :

/Users/clier1/Library/Containers/com.microsoft.Word/Data/Doc

uments

Modèle : /Users/clier1/Library/Group

Containers/UBF8T346G9.Office/User

Content.localized/Templates.localized/Normal.dotm

Titre : BASKET BALL

Sujet :

Auteur : thomas

Mots clés :

Commentaires :

Date de création : 21/06/2024 09:39:00

N° de révision : 10

Dernier enregist. le : 17/11/2025 15:03:00

Dernier enregistrement par : Florian CLIER

Temps total d'édition : 138 Minutes

Dernière impression sur : 17/11/2025 15:04:00

Tel qu'à la dernière impression

Nombre de pages : 6

Nombre de mots : 1 857

Nombre de caractères : 10 019 (approx.)